



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0455

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havar, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillionel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0455**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Après l'adoption du plan de mandat le 17 novembre dernier, il convient de décliner, en cohérence avec ce document, les projets qui seront engagés entre 2009 et 2014 dans la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Celle-ci traduit la volonté de la Communauté urbaine de maintenir l'investissement à un niveau élevé dans la situation économique actuelle.

Le projet de délibération qui est soumis au Conseil concerne essentiellement des opérations qui trouveront leur financement en investissement. Cependant, de nombreuses actions poursuivies dans le cadre des crédits imputés en fonctionnement contribuent également à la mise en œuvre de ce plan de mandat.

L'évaluation chiffrée des projets d'agglomération et des projets souhaités en priorité par les maires recensés dans la présente délibération est de l'ordre de 2 200 M€ (estimation actuelle).

La capacité budgétaire communautaire pour le mandat est par ailleurs estimée à 1 950 M€, d'après les données connues aujourd'hui par rapport au précédent mandat, c'est-à-dire :

- à taux de taxe professionnelle équivalent, avec une progression des bases à + 2,5 % par an,
 - en contraignant les dépenses de personnels à + 2,5 % par an,
 - en assurant les subventions à hauteur des engagements connus (ZAC, Sdis, Sytral),
 - avec les intérêts de la dette calculés en fonction des emprunts réalisés ou avec une estimation de taux à 5,5 %.
- Le niveau d'endettement étant plafonné par les ratios de 8 ans de capacité de désendettement et 20 % de service de la dette.

L'écart aujourd'hui constaté entre la capacité budgétaire de la Communauté urbaine et l'addition de tous les projets inscrits dans la PPI sera à arbitrer au sein du Conseil, au moment des budgets primitifs successifs.

Ainsi, la capacité d'investissement sera calculée chaque année pour les six années suivantes en tenant compte de la situation économique, des éventuelles réformes de la fiscalité, des évolutions des dotations de l'État.

Les projets inscrits dans cette programmation ont fait l'objet de premières évaluations, les études étant actuellement en cours. Ils répondent aux priorités politiques de la Communauté urbaine, notamment aux principes de développement durable tels que le Conseil les a adoptés, et de façon à présenter le meilleur rapport entre qualité, réponse aux besoins des bénéficiaires du projet et le coût. C'est le rôle du comité d'engagement de veiller à cette orientation budgétaire. Cette instance veille également à la prise en compte des coûts d'exploitation future des équipements.

Ces projets sont regroupés par politiques publiques du plan de mandat. Elles fondent les nouvelles autorisations de programme globales. Chaque année, le conseil de Communauté se prononcera sur le montant qu'il affecte à ces autorisations de programme globales pour l'année. Ensuite, le Conseil délibérera, tout au long de l'année, sur des autorisations de programme individualisées qui financeront les différents projets au fur et à mesure de leur avancement. Le total des autorisations de programme individualisées n'excédera pas le montant prévu pour chaque autorisation de programme globale.

Chaque projet peut répondre à plusieurs des politiques publiques à mettre en œuvre. Cependant, pour faciliter la lecture, chaque projet n'est inscrit qu'une fois au titre de la politique dominante qu'il dessert.

1 - Garder le cap développement économique

1-1 Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, territoire entrepreneurial et solidaire

Cet axe politique concerne toutes les actions faites pour soutenir le tissu économique local, en réalisant des voiries de desserte, en aménageant des sites clés du développement, en réaménageant des zones industrielles (ZI). C'est une des priorités pour laquelle on peut estimer qu'il faudra consacrer une somme de l'ordre de 270 M€.

1-2 Réaliser de grands projets structurants

Il s'agit de poursuivre la transformation du territoire par les grands projets urbains comme le Carré de Soie, l'aménagement des rives de Saône de la Mulatière à Genay et Saint Germain au Mont d'Or, mais aussi en renforçant la vitalité des centres urbains en soutenant l'offre commerciale de proximité, en aménageant des espaces publics. L'ensemble des Communes va bénéficier de ces créations qui pourraient s'élever à 330 M€.

1-3 Développer le rayonnement international

La visibilité à l'international pour attirer les entreprises trouve souvent la traduction budgétaire en crédits de fonctionnement, mais le développement de l'aéroport Lyon Saint Exupéry, de grandes infrastructures routières nécessiteront des autorisations de programme en investissement. De même, le développement des infrastructures de télécommunications en très haut débit doit favoriser l'attractivité de notre territoire. Dans ces temps de crise économique, il faut anticiper sur les besoins futurs des entreprises et 120 M€ environ y seront consacrés.

2 - Construire une métropole à dimension humaine

2-1 Favoriser la mixité

Il s'agit de favoriser la mixité, en particulier dans les grands quartiers d'habitat social où de nouveaux centres d'activités sont installés en accompagnement des opérations sur le logement. C'est aussi faciliter l'accès à l'ensemble des populations à la vie économique et culturelle. Dans la PPI, les projets pourraient être financés par la Communauté urbaine à hauteur de 160 M€, complétés par les financements externes en particulier de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

2-2 Harmoniser une politique du logement équilibré

Il s'agit de construire une offre de logements variée et équilibrée partout sur le territoire, en partenariat avec l'État, la Région et les organismes de logements sociaux. Cette volonté politique requiert différentes formes d'interventions qui sont imputées sur des crédits de fonctionnement ou dans cette PPI à un niveau élevé voisin de 200 M€.

2-3 Construire un dialogue permanent avec les élus et les citoyens

La Communauté urbaine fait vivre de nombreuses instances qui favorisent les échanges et l'écoute des élus et des habitants. La révision du PLU sera l'occasion d'un dialogue nourri. Sa réalisation pourrait coûter environ 8 M€.

2-4 Promouvoir la solidarité à travers le monde

Cette politique trouve sa traduction chaque année dans les budgets de fonctionnement, c'est environ 1,2 M€ (1€ par habitant) qui est dépensé chaque année, dans ce cadre.

3 - Faire de l'environnement un moteur du développement

3-1 Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement

C'est encourager l'usage des transports en commun : soit à travers la contribution au Sytral pour son fonctionnement (plus de 122M€ prévus en 2009), en accompagnement des travaux de la ligne de tramway, de parkings de dissuasion, de ligne de trolleybus, ou dans le partenariat avec SNCF - RFF Région pour le projet REAL par exemple (75 M€). C'est aussi faciliter les échanges entre les différents pôles mûris, en construisant des ponts et des passerelles qui intègrent les déplacements piétons ou cyclables. Le plan mode doux en cours d'élaboration se déclinera sur de nombreuses voies qui faciliteront la mobilité de proximité. Ce développement des nouvelles mobilités urbaines pourra s'appuyer sur l'exploitation approfondie du système de gestion de la circulation Criter. Il sera cependant complémentaire du maintien en état du réseau et de la prise en compte des obligations réglementaires, notamment pour la sécurité dans les tunnels, mais aussi pour prendre en compte l'accessibilité de toute la chaîne des déplacements pour les personnes à mobilité réduite. Pour les actions en faveur de la mobilité qu'il est souhaitable de mener sous ces différents aspects, celles-ci nécessitent un effort financier très important : c'est une somme de l'ordre de 620 M€ qu'il faudrait y affecter.

3-2 Maîtriser l'étalement urbain, valoriser les espaces naturels et agricoles

Il s'agit de valoriser la place de la nature dans l'agglomération lyonnaise, avec 80 M€ environ en réaménageant les rives de la Saône depuis la Mulatière jusqu'à Genay, en poursuivant le projet de l'Anneau Bleu, en transformant l'ancienne caserne Sergent Blandan, en soutenant des projets nature sur tout le territoire par exemple.

3-3 Gérer de façon durable les déchets et la propreté des espaces communautaires

Les objectifs majeurs sont de rechercher la réduction des déchets à la source, de limiter l'incinération, d'augmenter la valorisation au meilleur coût. Cette stratégie pourra se mettre en œuvre notamment avec la réalisation de déchèteries supplémentaires pour mieux desservir l'ensemble des habitants, avec un entretien régulier de l'usine d'incinération pour maintenir une bonne qualité de rejet d'air et de production de chaleur. 40 M€ devraient permettre d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

3-4 Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme

Cette politique est portée par trois des budgets communautaires : le budget principal pour la maîtrise des eaux pluviales ou la gestion des ruisseaux, le budget annexe des eaux pour garantir l'alimentation en eau potable de la population ainsi que pour la préservation de la ressource et le budget annexe de l'assainissement pour le traitement des eaux usées dans des usines qui doivent être créées ou mises aux normes. L'ensemble des moyens à investir peut être estimé à 240 M€ environ.

3-5 Diminuer les consommations énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Ce champ de l'action publique s'applique aux pratiques propres de la Communauté urbaine sur ses bâtiments ou par la réduction du parc de véhicules, mais doit aussi être mené de façon partenariale et incitative avec tous les autres acteurs, notamment à travers les OPAH dans les opérations de réhabilitation.

3-6 Garantir un environnement sain et prévenir les risques

Il s'agit de garantir un environnement sain et de prévenir les risques en préservant la qualité de l'air, en réduisant les nuisances, en se protégeant contre les risques naturels et technologiques. Cette préoccupation doit se retrouver dans tous les investissements que la Communauté réalise. Elle est aussi soutenue par des actions pédagogiques ou des actions financières dans le budget de fonctionnement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

Vu la proposition d'amendement n° 1 déposée par le groupe Les Verts au service des assemblées préalablement à la conférence des présidents aux termes de laquelle :

"Considérant que les études en cours pour la révision du plan modes doux du Grand Lyon ont évalué à 15 M€ par an les besoins d'investissement pour développer fortement les modes doux dans l'agglomération, soit 90 M€ sur 6 ans du mandat,

Propose :

Dans le paragraphe 3 -1 de la page 3 de la délibération (page 124 de l'ordre du jour), compléter comme suit la phrase : Le plan mode doux en cours se déclinera sur de nombreuses voies qui faciliteront la mobilité de proximité pour une somme totale de l'ordre de 90 M€."

Considérant le retrait de cet amendement en séance par le groupe Les Verts ;

Vu la proposition d'amendement n° 2 déposée par le groupe Les Verts au service des assemblées préalablement à la conférence des présidents aux termes de laquelle :

"Considérant que le tronçon ouest du périphérique, quel que soit le mode de réalisation envisagé, ne saurait être une priorité compte-tenu que la capacité d'investissement du mandat 2014 doit être réduite de 2 200 à 1 950 M€,

Considérant que le plan de protection de l'atmosphère entré en vigueur le 30 juin 2008 demande une baisse de la circulation automobile dans l'agglomération lyonnaise et que le Tronçon Ouest du Périphérique aura pour conséquence de faciliter la mobilité automobile, de favoriser la croissance du trafic, et d'augmenter les émissions de gaz à effets de serre, en contradiction avec les objectifs du plan climat du Grand Lyon,

Considérant que contrairement à la formulation utilisée dans le rapport, le Tronçon Ouest du Périphérique n'a pas vocation à "connecter la métropole au monde", mais à faciliter les déplacements automobiles locaux dans l'agglomération lyonnaise,

Propose :

Dans le paragraphe 1 - 3 du DELIBERE (page 126 de l'ordre du jour), la suppression de l'alinéa Agglomération - Tronçon Ouest du Périphérique."

DELIBERE

1° - Rejette l'amendement n° 2.

2° - Approuve la nouvelle liste de la programmation pluriannuelle telle que figurant ci-dessous :

1 - Garder le cap développement économique

1-1 Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, territoire entrepreneurial et solidaire

Soutenir le tissu local

Agglomération - aménagement en faveur des entreprises hors ZI ; Agglomération - jalonnement des sites stratégiques ; Agglomération - portail économique ; Agglomération - requalification de zones industrielles ; Agglomération - toutes acquisitions foncières hors celles pour le logement social ; Bron - Porte des Alpes, aéroport Lyon Bron : renouvellement du site ; Caluire - ZA Terre des Lièvres ; Champagne au Mont d'Or - Techlid : requalification ZA ; Champagne au Mont d'Or / Ecully / Lyon 9^{ème} - secteur du Pérolier, amélioration lien quartier des Sources et plateau de la Sauvegarde ; Champagne au Mont d'Or / Dardilly / Ecully / Limonest - requalification parc activités pôle économique ouest ; Collonges au Mont d'Or - requalification ZI Collonges ; Corbas - mise en lien fort de Corbas centre-bourg Grandes Terres ; Corbas - rue des Corbèges, desserte du MIN ; Corbas - secteur du Carreau : requalification de l'impasse du Carreau et de la rue du Dauphiné, secteur du Carreau : aménagement zone économique ; Corbas - ZAC pôle agro-alimentaire ; Corbas / Mions / Vénissieux - secteur Corbèges et Tâches sud Carrières Perrier ; Dardilly - porte de Lyon, pôle accueil et loisirs, évolution du secteur (devenir camping international, secteur hôtelier de Gargantua, avenue de la Porte de Lyon) ; Dardilly - requalification parc d'affaires 2^{ème} tranche ; Dardilly / Limonest - pôle commercial porte de Lyon (Auchan), requalification de la RD 306 ; Décines Charpieu - création zones activités des Pivolles (tranche 2) ; Décines Charpieu : Grand stade ; Décines Charpieu / Vaulx en Velin - ZI la Soie la Rize, bassin de rétention, création de la VN 38, Benjamin Delessert ; Décines

Charpieu / Chassieu - sept chemins, secteur Pivolles ; Ecully - échangeur du Pérolier, Ecully - les Sources ; Ecully - secteur du Pérolier carrefour de l'Europe, cheminements modes doux, création P+R (ligne 36), réorganisation et valorisation transports en commun (ligne A4 et rabattement P+R), requalification secteur Ben Gourion, restructuration route de Champagne, rue Juttet ; Ecully / Dardilly / Limonest / Champagne au Mont d'Or - requalification pôle économique Ouest ; Ecully / Dardilly / Limonest / Champagne au Mont d'Or - Techlid - poursuite requalification parc d'affaires ; Feyzin - requalification Vallée de la chimie, Vallée de la chimie-Rue Louise Michel ; Genay / Neuville - ZI Lyon Nord - restructuration centre commercial, extension zone d'activités économique le long D 433, accompagnement transfert Leclerc, La Richassière : urbanisation future, Les Malandières ; Givors - requalification de la zone commerciale du Gier, restructuration économique et commerciale du site VMC ; Grigny - extension ZAC du Chantelot ; Irigny - ZAC d'Yvours ; Limonest - ZAC des Bruyères ; Lyon 7^{ème} - Port Edouard Herriot traitement de l'entrée ; Lyon 7^{ème} - ZAC Techsud ; Meyzieu - ZI Requalification et valorisation économique de l'entrée de ville en lien avec Léa ; Rillieux la Pape - études liaison Perica / A46 ; Rillieux la Pape - ZA Sermenaz ; Rillieux la Pape / Caluire et Cuire / Sathonay Camp - poursuite requalification ZI Périca : rue Companet, chemin du champ de Lière, avenue de l'Industrie en lien avec gare multimodale, carrefour Victor Hugo / Industrie ; Rillieux la Pape - ZA des Terres Bourdins ; Rillieux la Pape - ZA du Chêne aménagement et création de voie et liaison douces ; Saint Priest - ZI Mi-plaine avenue Montgolfier, Petit Champ Dolin, secteur Pélossier, secteur Industriel : assainissement et traitement des eaux pluviales, rue Dauphiné ; Saint Priest - Porte des Alpes ; Saint Priest / Vénissieux - ZI Lyon Sud Est : reconversion centre de groupage ; Saint Fons - Vallée de la Chimie, site CIBA ; Irigny / Saint Genis Laval / Pierre Bénite - ZI La Mouche ; Villeurbanne - avant projet d'urbanisme zone Grand Clément, gare de Villeurbanne ; Villeurbanne - Site Pixel, requalification rue Decors et angle rue Léon Blum.

Conforter et amplifier les pôles de compétitivité, moteur du développement économique local

Agglomération - pôle de compétitivité Axelera, pôle de compétitivité Imaginove, pôle de compétitivité LUTB 2015, pôle de compétitivité, Lyon Biopôle, pôle de compétitivité Techtera ; Ecully - Mistral - projet Techtera à Ecully le Tronchon.

Développer la métropole des savoirs

Bron - IUT Lumière Lyon 2, bâtiment OGP ; Bron - requalification campus Lyon 2 site Bron Porte des Alpes ; Ecully - plate forme pour la pédagogie et la recherche en tribologie (ECL) ; Lyon 7^{ème} / Villeurbanne - Plan Campus ; Lyon 7^{ème} - campus Charles Mérieux, centre d'infectiologie ; Lyon 7^{ème} - centre universitaire des quais ; Lyon 7^{ème} - CNAM ; Lyon 7^{ème} - construction de nouvelles résidences universitaires CROUS ; Lyon 7^{ème} - Pres - résidence Lirondelle ; Lyon 7^{ème} - résidence chercheurs étrangers (ENS IEA) ; Lyon 8^{ème} - Etoile - Bioparc ; Lyon 8^{ème} - requalification campus Lyon 1 site Rockefeller ; Villeurbanne - chimie du vivant Lyon 1 INSA ; Villeurbanne - institut chimie de Lyon - équipement CLYM ; Villeurbanne - institut chimie de Lyon - plateforme ICL matériaux mécaniques ; Villeurbanne - Neurocampus : rénovation batiments ; Villeurbanne - Pres - maison de l'International - siège du Pres ; Villeurbanne - requalification pôle matériaux (INSA).

1-2 Réaliser de grands projets structurants

Poursuivre la transformation du territoire par les grands projets urbains

Givors - avant projet d'urbanisme Site Fives-Lille ; Grigny - avant projet d'urbanisme site Pâtes Bertrand - quartier des Arboras ; Irigny - avant projet d'urbanisme Plateau de Garantèze ; La Mulatière - avant projet d'urbanisme quartier Confluent-Saulaie ; Lyon 2^{ème} - Confluence ZAC 1 et ZAC 2 ; Lyon 2^{ème} - continuité espaces publics du musée au quai du Rhône, création d'un pont vers Gerland, création halte ferroviaire, démolition-déconstruction de l'ancien marché d'intérêt national (MIN), desserte hôtel de Région, intervention sur quai Perrache, parc et parvis du musée, parking public hors besoin ZAC 2, travaux de voirie MIN et cité SNCF ; Lyon 3^{ème} - rue Garibaldi, tronçon Lafayette Bouchut ; Lyon 3^{ème} - secteur Part Dieu : place de Francfort, secteur gare ; Lyon 9^{ème} - ZAC Industrie nord et sud, secteur Industrie : îlot SLI / St Simon, îlot St Simon / Marietton / Duchère (dont liaison piétonne vers Vallon) ; Lyon 9^{ème} - quai Sédallian ; Lyon 9^{ème} - rue Pierre Audry ; Lyon 9^{ème} - rue Sergent Michel Berthet ; Lyon 9^{ème} - voie nouvelle îlot intermarché / Diebold ; Lyon 9^{ème} - voie nouvelle îlot Maurin ; Meyzieu - ZAC des Gaulnes rachat des ouvrages ; Oullins - aménagement site de la Saulaie ; Rillieux la Pape - pôle Bottet Verchères travaux primaires ; Saint Priest - ZAC Berliet ; Saint Priest - voiries primaires autour ZAC Berliet : rue du Dauphiné et avenue C ; Saint Priest - ZAC du Triangle ; Sathonay Camp - ZAC Castellane ; Vaulx en Velin / Villeurbanne - Carré de Soie : ZAC Tase (foncier et logement), secteur Tase : place Cavellini, Interpol, ex. carrières Gimenez, Célibatorium, Marhaba, Pôle de Loisirs, secteur EDF/Cusset, secteur Yoplaît ; Vénissieux - secteur Puisoz ; Vénissieux - ZAC Parilly ; Villeurbanne - Cours Emile Zola / liaison Carré de Soie (études et foncier) ; Villeurbanne - études de composition urbaine et foncier quartier Saint Jean ; Villeurbanne - ZAC Gratte-Ciel nord.

Renforcer les centres urbains

Albigny sur Saône - requalification du centre rue E. Richerand ; Bron - étude de composition urbaine quartier des Genets ; Bron - étude de composition urbaine Boutasse-Mairie ; Bron - place de la Liberté ; Bron - requalification avenue De Lattre de Tassigny et rue Colomb ; Cailloux sur Fontaines - avant projet d'urbanisme zone du Favret ; Caluire et Cuire - ZAC du centre ; Champagne au Mont d'Or - aménagement espace public du centre mairie / église / Poste / crèche ; Charly - reprise place de la mairie ; Chassieu - 2^{ème} tranche restructuration aménagement centre-ville - place Roosevelt 2^{ème} tranche et place Coponat ; Corbas - restructuration centre-bourg ; Couzon au Mont d'Or - aménagement places Ampère et Fayard ; Couzon au Mont d'Or - réaménagement espace central : carrefour République / Dupont / De Gaulle et continuités des voiries ; Curis au Mont d'Or - rénovation place de la fontaine ; Dardilly - centralité esplanade de la Poste ; Dardilly - requalification espace public du Barriot ; Décines Charpieu - requalification du centre : place Salengro ; Décines Charpieu - rue Champollion tranche 1 et 2 ; Décines Charpieu - rue Jean Macé ; Décines Charpieu - rue Marat ; Fleurieu sur Saône - requalification centre-bourg ; Fontaines sur Saône - étude de composition urbaine Porte des marronniers ; Fontaines sur Saône - place des marronniers ; Francheville - achèvement restructuration quartier du Bourg : aménagement du mail entre place du Bourg et hôtel de ville ; Francheville - place publique Table de Pierre, acquisition-démolition pharmacie quartier Bel Air ; Francheville - place publique et voie nouvelle suite à livraison programmes logements et commerces quartier de Chantegrillet ; Francheville - étude de composition urbaine quartier Bel Air ; Genay - 2^{ème} tranche aménagement secteur Poste/Rancé ; Givors - aménagement place de la Liberté ; Givors - projet Salengro-Zola îlot Salengro et îlot Zola ; Grigny - avant projet d'urbanisme rue Caraca et rue Pierre Sébard ; Irigny - ZAC du centre phase 2 ; Jonage - aménagement du centre-ville : voiries et espaces publics centraux entre la rue François Blondel et la rue du Pré Sud ; La Mulatière - étude de composition urbaine centre-

ville - quartier du Roule ; La Mulatière - place Jean Moulin ; La Tour de Salvagny - 2^{ème} tranche place de la Halle ; Limonest - réfection place du Griffon ; Limonest - requalification place Décurel ; Lyon 1er - étude secteur amphithéâtre des trois Gaules ; Lyon 1er - place Rambaud / halle de la Martinière ; Lyon 1er - place de la Comédie ; Lyon 1er - rénovation place des Terreaux ; Lyon 2 - étude de réhabilitation rue Victor Hugo ; Lyon 2^{ème} - Hôtel Dieu ; Lyon 2^{ème} - place Bellecour ; Lyon 2^{ème} - place des Jacobins ; Lyon 3 - rue Montebello ; Lyon 3 - RVI Feuillat aménagement secteur Nord ; Lyon 3 - ZAC Jardins de la Buire - rue Boisard et boulevard des Tchecoslovaques ; Lyon 4^{ème} - place des Tapis ; Lyon 5^{ème} - aménagement site gare Saint Paul ; Lyon 6^{ème} - étude de composition urbaine secteur Bellecombe ; Lyon 6^{ème} - espace devant gare des Brotteaux et place Brosset ; Lyon 6^{ème} - étude de cadrage urbain place Edgar Quinet ; Lyon 7^{ème} - aménagement abords gare Jean Macé ; Lyon 7^{ème} - îlot Fontenay et place des Pavillons ; Lyon 7^{ème} - îlot Mazargan ; Lyon 7^{ème} - opération Nexans-Girondins ; Lyon 7^{ème} - ZAC Bon Lait ; Lyon 7^{ème} - ZAC Parc de Gerland ; Lyon 8^{ème} - avant-projet d'urbanisme secteur Moulin à Vent - Grand Trou ; Meyzieu - étude espace public du centre et mise à double sens de la rue de la République ; Mions - ZAC du centre rachat d'ouvrages ; Neuville sur Saône - étude de composition urbaine espaces publics centraux (espace culturel, mairie, place du marché) ; Neuville sur Saône - prolongement rue Jacques ; Oullins - aménagement place Anatole France ; Oullins - opération Narcisse Bertholey 2 ; Oullins - requalification centre-ville requalification rue Diderot (pôle commercial) ; Oullins - requalification site de la Camille (rue Camille, square Cassin) ; Pierre Bénite - 2^{ème} tranche aménagement place de la Paix ; Pierre Bénite - requalification du centre : axe Martyrs/Salengro et espaces publics connexes ; Rillieux la Pape - aménagement place Canellas et tènement lycée Lamarque ; Rillieux la Pape - études requalification place du Château à la Roue ; Rillieux la Pape - requalification espaces publics à Rillieux village : rue Fleury Salignat ; Rochetaillée sur Saône - reprise place Fernand Lacroix ; Saint Fons - étude de composition urbaine quartier des clochettes et entrée de ville Sud en liaison avec arrivée T4 ; Sainte Foy les Lyon - avant projet d'urbanisme secteur Charcot/Chantegrillet/La Plaine ; Sainte Foy les Lyon - étude secteur du centre - rénovation entrées Nord et Sud ; Saint Genis les Ollières - requalification place Pompidou ; Saint Germain au Mont d'Or - place du 11 novembre 1918 / carrefour Mairie / ZAC ; Saint Genis Laval - aménagement entrée Est ; Saint Priest - parvis de la maison de quartier secteur gare ; Sathonay Camp - requalification place Joseph Thevenot ; Sathonay Village - place Danis ; Solaize - requalification voiries du centre : rue du Rhône / rue Chantabeau ; Tassin la Demi Lune - étude de composition urbaine avenue Victor Hugo ; Tassin la Demi Lune - place du Bourg ; Tassin la Demi Lune - ZAC du centre ; Vaulx en Velin - ZAC du centre ; Vaulx en Velin - ZAC du Mas du Taureau ; Vénissieux - place Ennemond Romand ; Vénissieux - place Jeanne d'Arc ; Villeurbanne - piétonisation de l'avenue Henri Barbusse ; Villeurbanne - aménagement terrain des Sœurs ; Villeurbanne - ZAC Maisons neuves rachat d'ouvrages ; Villeurbanne - étude de composition urbaine place des Maisons Neuves.

1-3 Développer le rayonnement international de la métropole

Accroître la visibilité et l'ouverture à l'international

Agglomération - événement cinéma, étude Institut Lumière, étude salle multifonctionnelle ; Agglomération - BUE Aviation et aménagement de l'échangeur avec l'A 43 au niveau de Chassieu ; Chassieu - amélioration desserte du site d'Eurexpo dont études accès Est par avenue Montgolfier, extension d'Eurexpo ; Lyon 2^{ème} - étude La Sucrière.

Mieux connecter la métropole au monde via les transports et les télécommunications

Agglomération - boulevard du Valvert ; Agglomération - Tronçon Ouest du Périphérique ; Agglomération - connectivité très haut débit (ZI et autres sites) : incitation et infrastructures.

2 - Construire une métropole à dimension humaine

2-1 Favoriser la mixité

Favoriser le renouvellement des grands quartiers d'habitat social et leur intégration dans le projet urbain du territoire

Bron - Parilly Nord projet ANRU ; Bron - Terraillon projet ORU ; Bron - Caravelle projet ORU ; Caluire et Cuire - restructuration voiries quartier Montessuy projet urbain ; Fontaines-sur-Saône - ZAC Norechal ; Lyon 5^{ème} - rues quartier Sœur Janin ; Lyon 8^{ème} - Mermoz-Nord : travaux connexes à la destruction de l'autopont : rues Narvick et Charlier, boulevard Pinel, place Sangnier, Rue Morel ; Lyon 8^{ème} - Mermoz-Nord : requalification espaces publics copropriétés suite à destruction autopont ; Lyon 8^{ème} - CUCS Langlet / Santy ; Lyon 9^{ème} - GPV/ZAC Duchère : opération ANRU, parc du Vallon, phase 2 (démolition 330 et quartier Sauvegarde) ; Lyon 9^{ème} - halle Duchère ; Meyzieu - CUCS quartier des Plantées et quartier Mathiolan-Peyssillieu ; Oullins - renouvellement urbain Yzeron/Sémarc ; Pierre-Bénite - démolition-reconstruction des Arcades ; Rillieux la Pape - GPV Rillieux ; Saint-Fons - CUCS quartier Arsenal ; Saint-Fons - espaces publics Clochettes : réaménagement parvis du collège et rue de Valence ; Saint-Fons - renouvellement urbain quartier Maisons Bleues/Grandes Terres ; Saint-Fons - restructuration quartier Nord-Est (Dussurgey-Nord Arsenal) : élargissement rue Dussurgey ; Saint-Genis-Laval - quartier PVRU des Barolles (1ère phase) ; Saint-Genis-Laval - quartier PVRU des Collonges (1ère phase) ; Saint-Priest - étude GSUP secteur Bellevue ; Saint-Priest - ORU centre ville : aménagement place Salengro, réaménagement rue Anatole France entre avenue Jean Jaurès et rue Boileau ; Vaulx-en-Velin - secteur GPV : îlot des Barges, bouclage entre rue du 19 mars 62 et avenue Marcellin et espaces publics ; Vaulx-en-Velin - secteur GPV : îlot Grain de Sel : voiries de desserte et espaces publics ; Vaulx-en-Velin - secteur GPV : requalification avenues Gabriel Péri/Allende y compris tronçons Teste / Picasso et Égalité / Marcellin ; Vénissieux - DSU Max Barrel (tranche 2) ; Vénissieux - GPV Démocratie Oschatz ; Vénissieux - GPV DSU Armstrong ; Vénissieux - GPV espaces extérieurs Bioforce ; Vénissieux - GPV îlot Bourdarias ; Vénissieux - GPV îlot Cerisier ; Vénissieux - GPV quartier Darnaise ; Vénissieux - GPV voie nouvelle 19 ; Vénissieux - GPV ZAC Venissy ; Vénissieux - GPV/ZAC Monmousseau ; Vénissieux - viabilisation terrain en vue reconstruction lycée Jacques Brel.

Développer l'accès à la ville et désenclaver les populations

Agglomération - études d'aménagement de centres nautiques d'agglomération ; Rillieux la Pape/Sathonay Village : étude aménagement du fort de Vancia ; Vénissieux - étude installation de la fabrique de l'Opéra ; Villeurbanne - Théâtre National Populaire.

2-2 Harmoniser une politique du logement équilibré

Maintenir l'attractivité de l'agglomération par une réponse adaptée aux besoins en logement

Agglomération - logement social : aides à la pierre et foncier ; Agglomération - voiries de desserte suite à réalisation de permis de construire pour du logement ; Bron - étude de composition urbaine quartier des Essarts ; Bron - prolongement rue Albert Camus ; Bron - quartier des Lads/boulevard des Droits de l'Homme/restructuration boulevard de l'Europe ; Couzon au Mont d'Or - avant projet d'urbanisme zone AU des Paupières ; Curis au Mont d'Or - avant projet d'urbanisme zone des Avorax ; Décines Charpieu - voie nouvelle 99 entre rue d'Alsace et rue Champollion ; Décines Charpieu - voie nouvelle 97 entre rue République et rue Marat ; Ecully - aménagement espace public Chatillon/Veyssière ; Lyon 3^{ème} - Rue St Isidore ; Lyon 5^{ème} - rue des Noyers ; Lyon 7^{ème} - rue de Gerland (programmes Nexity et Meunier) ; Lyon 7^{ème} - VN entre route de Vienne et avenue Berthelot ; Saint-Didier au Mont d'Or - avant projet d'urbanisme quartier Pinet-Favril ; Saint-Fons - aménagement terrain Foncière Logement ; Vaulx-en-Velin - îlot Tarvel entre rues Robespierre et Varignier ; Vaulx-en-Velin - requalification rue République (entre rue Blanqui et rue du 19 mars 62) ; Vernaison - requalification rue du Perronnet ; Vénissieux - desserte lotissement Monery ; Vénissieux - ZAC Parilly.

La mise en œuvre du droit au logement

Agglomération - aires d'accueil des gens du voyage ; Agglomération - relogement des gens du voyage sédentaires ; Givors - réhabilitation aire d'accueil des gens du voyage ; Oullins - aire d'accueil des gens du voyage.

2-3 Construire un dialogue permanent avec les élus et les citoyens

Agglomération - révision du PLU.

3 - Faire de l'environnement un moteur du développement

3-1 Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement.

Agglomération - centrale de mobilité/conseil aux usagers ; Agglomération - couloirs bus pour le Sytral ; Agglomération - REAL : accessibilité modes doux (vélo - piéton) et stationnement vélo ; Agglomération - foncier LEA régularisation avec CG 69 et Sytral ; Albigny sur Saône - REAL : P+R gare d'Albigny (2ème tranche) ; Bron/Chassieu/Décines Charpieu : prolongement ligne tram T2 et aménagements connexes ; Caluire et Cuire/Rillieux la Pape - aménagements connexes C1-C2 rue Pasteur ; Charbonnières les Bains/Francheville/Tassin la Demi Lune/Lyon 5^{ème}/Dardilly/Limonest/La Tour de Salvagny - REAL : modernisation axes ferroviaires Lyon-Sain Bel/Brignais ; Charbonnières les Bains/Francheville/Tassin la Demi Lune/Lyon 5^{ème}/Dardilly / Limonest / La Tour de Salvagny - REAL : modernisation des axes ferroviaires de l'ouest lyonnais Lyon-Lozanne ; Charbonnières les Bains/Francheville / Tassin la Demi Lune / Lyon 5^{ème}/Dardilly/Limonest/La Tour de Salvagny - REAL : P+R gares des Flachères, du Méridien Charbonnières, d'Ecully, de la Demi Lune, de Tassin, du bourg de Tassin, de Francheville, de Dardilly Jubin, de Dardilly les Mouilles, du Casino, de la Tour de Salvagny, Dardilly - REAL : nouvelle halte PEO ; Dardilly - REAL : réouverture de l'ancienne gare de Limonest ; Décines Charpieu/Vaulx en Velin/Meyzieu - aménagement LEA (T3) ; Fontaines sur Saône/Neuville sur Saône - REAL : P+R gares de Fontaines, de Neuville-Bellegarde, de Neuville sur Saône ; Fontaines/Neuville sur Saône - REAL : réouverture de l'axe ferroviaire Lyon-Trévoux ; Givors - REAL : aménagement de la place Pasteur suite aux travaux d'aménagement du raccordement ferroviaire de Givors ; Givors - REAL : P+R de gare de Givors-Canal ; Givors - REAL : P+R de gare de Givors-ville ; Givors/Grigny - REAL : réouverture de la ligne Givors-Brignais ; Irigny - REAL : création de la halte ferroviaire d'Irigny ; La Tour de Salvagny - parc relais des Bergeonnes ; Lyon 2^{ème} - REAL : création d'une halte ferroviaire Confluence ; Lyon 2^{ème} - REAL : gare de Perrache-pavillon sud ; Lyon 2^{ème} - REAL : aménagement des voies JK terminus à Perrache ; Lyon 3^{ème} - REAL : aménagement de la gare de la Part-Dieu (phase 1) ; Lyon 3^{ème}/Lyon 7^{ème}/Lyon 8^{ème} - tram T4 Part-Dieu Jet d'eau ; Lyon 3^{ème} - tram T4 Part-Dieu Jet d'eau : opérations connexes esplanade Dauphiné-rue Mouton Duvernet ; Lyon 3^{ème} - Tram T4 Part-Dieu Jet d'eau : opérations connexes rue de la Villette ; Lyon 5^{ème} - REAL : aménagement de la gare Saint Paul ; Lyon 7^{ème} - halte ferroviaire Jean Macé ; Neuville sur Saône : parc relais ligne forte TC ; Oullins - REAL : passage inférieur Orsel ; Oullins - pôle multimodal ; Oullins - REAL : P+R de gare d'Oullins ; Rillieux la Pape/Sathonay Village - REAL : P+R de gare de Crépieux ; Rillieux la Pape/Sathonay Camp - REAL : P+R de gare de Sathonay-Rillieux ; Saint Fons - REAL : P+R de gare de Saint Fons ; Saint Germain au Mont d'Or - REAL : P+R de gare de Saint Germain - 2ème tranche (le long RD) ; Saint Germain au Mont d'Or - REAL : P+R de gare de Saint Germain - 3ème tranche (parking Nord) ; Saint Priest - REAL : P+R de gare de Saint Priest ; Saint Priest - tram T2 rachat du foncier au Sytral ; Sathonay Village/Rillieux la Pape - REAL : modernisation axe ferroviaire Lyon-Bourg ; Sathonay-Camp - requalification accès gare ; Tassin la Demi Lune - REAL : gare du bourg ; Tassin la Demi Lune - REAL : P+R de gare d'Alaï (après mise en service shunt Tassin) ; Vaulx en Velin - TC A8 passerelle TC de la soie ; Vernaison - REAL : P+R de gare de Vernaison ; Villeurbanne - structuration nord-sud en transport en commun en site propre (études, foncier) ; Villeurbanne - étude adaptation ligne C3 boulevard Eugène Réguillon.

Faciliter les échanges entre les différents pôles urbains

Caluire et Cuire/Lyon 6^{ème} - passerelle Saint Clair-Cité Internationale ; Lyon 2^{ème}/7^{ème} - passerelle Confluence-Gerland ; Lyon 4^{ème} - pont Schumann ; Lyon 4^{ème} - aménagement avenue de Birmingham ; Lyon 4^{ème} - aménagement quai Gillet ; Lyon 9^{ème} - aménagement quai Gare d'eau ; Saint Priest/Vénissieux - BUE portion Sud - tronçon jusqu'à la rue Pelloutier et mise à l'étude de la traversée de la voie ferrée ; Sainte-Foy lès Lyon - étude axes structurants en direction de la Saulaie et de la gare de Francheville ; Tassin la Demi Lune - carrefour de la Libération ; Vaulx en Velin - BUE (phase 2) ; Vaulx en Velin - Carré de Soie : Secteur Tasse avenue Carmagnole Liberté ; Vaulx en Velin - Carré de Soie : aménagement secteur Bolhen/Garibaldi - Léa - Roosevelt restructuration VRD ; Vaulx en Velin - Carré de Soie : aménagement avenue Bohlen/Garibaldi/Brunet ; Vaulx en Velin - Carré de Soie sud : centralité Salengro et espace public ; Vaulx en Velin - Carré de Soie sud : réalisation d'une nouvelle voie entre les rues Tati et Rouget de l'Isle ; Villeurbanne - Carré de soie : rue Jara, avenue Blum.

Adapter l'offre des réseaux existants aux besoins de mobilité de proximité

Agglomération - acquisitions foncières et démolitions pour la voirie ; Agglomération - fonds d'intervention communal ; Agglomération - petites voiries de proximité ; Agglomération - plan de jalonnement ; Albigny sur Saône - ouverture liaison chemin Notre Dame / rue Zipfel ; Cailloux sur Fontaines - réaménagement chemin de Four (2^{ème} tranche) ; Caluire et Cuire - accès propriété Notre Dame des Sans Abris ; Charbonnières les Bains - requalification entrée Nord/liaison gare ; Charly - requalification route des Condamines ; Charly - voie nouvelle Louis Vignon/montée de l'Église ; Collonges au Mont d'Or - VN entre rue Maréchal Foch et chemin du Rochet ; Collonges au Mont d'Or - VN rue des Écoliers ; Craponne - requalification voie romaine entre rue Gladel et rue Dumont ; Craponne - rue du pont Chabrol ; Décines Charpieu - élargissement rue Emile Zola, rue Michelet ; Décines Charpieu - étude VN 17 entre rue Coli et rue Danton ; Ecully - aménagement avenue Guy de Collongues ; Ecully - requalification entrée institut Paul Bocuse, carrefour chemin de Trouillat-chemin Calabert ; Feyzin - opération Carré Brûlé (2^{ème} tranche) espace entre maison de l'emploi et cimetière ; Feyzin - 2^{ème} tranche réaménagement cours du Dr Long ; Feyzin - étude maillage viaire d'accès à la gare rue Berlioz et rue Blum entre pôle industriel et gare ; Fleurieu sur Saône - requalification rue du Buisson ; Fontaines Saint Martin - requalification chemin des Épinettes ; Fontaines-sur-Saône - requalification rue Pierre Bouvier entre rond-point rue du stade et église ; Francheville - espace public collège grande rue ; Genay - prolongement rue Ampère accès caserne SDIS ; Givors - chemin de la Forestière (phase 1) ; Givors - requalification rue Yves Farge ; Givors - voie nouvelle Jacques Prévert ; Givors - îlot Longarini-Oussekin ; Givors - place Pasteur accompagnement projet RFF et cité administrative ; Givors - rue Danièle Casanova ; Givors - rue Denfert Rochereau ; Givors - rue Longarini ; Irigny/Vernaison/Charly - requalification chemin des Flaches ; Irigny - requalification route de Saint Genis Laval ; Irigny - requalification rue du Marjolet entre rue Daisy et Georges Martin et chemin des Laies ; Jonage - sécurisation rue Nationale carrefour avec rue du Repos et portion du Château d'Eau ; La Tour-de-Salvagny - avenues Monts d'Or et Poterie (accès ZAC Contal) ; La Tour-de-Salvagny - requalification rue de Lyon (dont carrefour avec rue de la Veyrie) ; Lyon 4^{ème} - poursuite aménagement boulevard de la Croix-Rousse ; Lyon 5^{ème} - étude d'accès site Antiquaille ; Lyon 5^{ème} - rue sœur Bouvier ; Lyon 8^{ème} - requalification rue Barbusse ; Lyon 8^{ème} - voie nouvelle Valéo ; Marcy-l'Etoile - VN avenue des Alpes et prolongement avenue des Alpes ; Meyzieu - réalisation voie nouvelle 16, réalisation voie nouvelle 33 (tranche 1) ; Mions - maillage quartier Joliot-Curie (quartier renouvellement urbain) liaison rue Joliot Curie et rue Léopha ; Mions - requalification rues des Brosses ; Mions - requalification rue Mangetemps ; Montanay - requalification rue Bourgchanin ; Montanay - rue de la grande Charrière (2^{ème} tranche) ; Neuville sur Saône - voie nouvelle d'évitement sud-est ; Oullins - requalification rue des Jardins et rue Fleury ; Pierre-Bénite - requalification axe Brosse/Emile Zola entre Grand Perron et Ampère ; Pierre-Bénite - requalification rue Aragon ; Poleymieux au Mont d'Or - "La Tour Risler et Robiat" espace public et parking ; Poleymieux au Mont d'Or - "Le Cruy" espace public et cheminement piéton ; Rillieux la Pape - chemin des Nobles ; Rillieux la Pape - requalification chemin du Champ du Roy ; Rochetaillée sur Saône - requalification quai Pierre Dupont ; Rochetaillée sur Saône - requalification route de la Nation ; Saint-Cyr au Mont d'Or - liaison espaces publics du centre entre rue Pasteur et place du marché (phase 1) ; Saint Cyr au Mont d'Or - îlot Touchagues entre place République et rue Reynier (phase 2) ; Saint Didier au Mont d'Or - requalification rue Venturini ; Sainte Foy lès Lyon - rue Châtelain ; Sainte-Foy lès Lyon - avenue et esplanade de Limburg ; Sainte-Foy lès Lyon - étude des impacts de la mutation Debrousse ; Saint-Fons - achèvement tour de Ville Ouest : V14 et V25 ; Saint-Fons - rénovation entrée de ville Ouest carrefour Sembat/Sampaix ; Saint-Fons - voie nouvelle 31 (tour de ville Est) ; Saint Genis Laval - aménagement voie nouvelle Montrond ; Saint Genis Laval - création VN entre rue Darcieux et rue des Collonges - Saint Genis Laval - réaménagement chemin de Moly ; Saint Genis Laval - parking Cordier ; Saint Genis les Ollières - rue Sartoretti ; Saint-Priest - voiries secteur Mansart ; Saint Romain au Mont d'Or - parking et rue du Charroi ; Saint Romain au Mont d'Or - sécurisation carrefour rue République/chemin de l'Éperon ; Sathonay Village/Rillieux la Pape - route de Vancia ; Sathonay Village - rue professeur Perrin ; Sathonay Village - sécurisation chemin des Épinettes ; Solaize - réalisation VN 25 ; Tassin la Demi Lune - requalification chemin Finat Duclos ; Vaulx en Velin - restructuration voiries du secteur Village (suite réalisation grand collecteur) : rues de la Digue, Lavoisier, Lakanal, Berthelot, Duclot ; Vénissieux - réfection des trottoirs ; Vernaison - requalification rue du Pelet (dont assainissement) ; Vernaison - VN d'accès au complexe sportif ; Villeurbanne - avenue Roger Salengro ; Villeurbanne - rue Saint Exupéry.

Soutenir le développement de nouvelles mobilités urbaines

Agglomération - aménagements cyclables ; Agglomération - développement des modes doux de déplacement et aménagements cyclables ; Agglomération - Criter ; Bron - maillage des portions en modes doux existantes et à venir ; Champagne au Mont d'Or - schéma directeur modes doux ; Charbonnières les Bains - itinéraire modes doux chemin Vert/chemin Bressonnière ; Charbonnières les Bains - piste cyclable avenue Bergeron ; Charly - étude abords propriété Melchior Philibert ; Chassieu - boulevard du Raquin sécurisation et modes doux ; Chassieu - boulevard Kaufman et chemin Parrayon : sécurisation et modes doux ; Craponne - accompagnement site propre rue Centrale ; Craponne - centralité-mail piéton ; Dardilly - plan vélo et modes doux ; Décines Charpieu - piste cyclable rue Élisée Reclus ; Ecully - zone 30 (phase 2) : avenue Paul Santy, rue du Hêtre Pourpre, chemin de Grandvaux, rue Payen ; Ecully - étude piste cyclable chemin Moulin Carron ; Feyzin - sécurisation chemin de Beauregard : cheminement piéton et modes doux ; Givors - liaison modes doux Gier, Rhône et Garon mornantais ; Givors - liaison modes doux quartier Casanova-gare Givors Ville ; Neuville sur Saône/Fleurieu sur Saône/Genay - rives de Saône liaison modes doux ; Lyon - plan de déplacement modes doux ; Lyon 2^{ème}/Lyon 7^{ème} - Confluence : réalisation d'une passerelle modes doux en complément du tramway ; Lyon 2^{ème}/Lyon 5^{ème}/Lyon 1^{er} - zone 30 ; Lyon 5^{ème} - liaison verte Champvert/Saint Just ; Lyon/Villeurbanne - liaison modes doux ; Rillieux la Pape - modes doux Clos Penet ; Sainte Foy lès Lyon - schéma directeur modes doux ; Saint-Priest - plan de déplacement modes doux ; Saint-Priest - zone 30 rue Jules Verne ; Vaulx en Velin - mise en mode doux avenue Lénine ; Villeurbanne/Vaulx en Velin/Décines Charpieu/Meyzieu/Jonage - Anneau Bleu : aménagement liaisons modes doux berges canal de Jonage-LEA ; Villeurbanne/Vaulx en Velin/Décines Charpieu/Meyzieu/Jonage - grand parc vélo route du Léman-Mer.

Maintenir en état le réseau et prendre en compte les obligations réglementaires

Agglomération - aires de retournement ; Agglomération - bornes mobiles ; Agglomération - BPNL biens acquis par le délégataire ; Agglomération - BPNL travaux de GER non programmés ; Agglomération - BPNL travaux de GER programmés ; Agglomération - classement des voies privées ; Agglomération - entretien ouvrages d'art ; Agglomération - grosses réparations de voiries ; Agglomération - sécurité accidentologie ; Agglomération - signalisation lumineuse ; La Mulatière - sécurisation quai Jean Jacques Rousseau ; Lyon 3^{ème} - mise en conformité tunnels Brotteaux/Servient et Vivier Merle ; Lyon 4^{ème} - tunnel sous la Croix-Rousse ; Lyon 5^{ème} - tunnel sous Fourvière -1ère tranche (fin)- ; Montanay - sécurisation rue Centrale ; Pierre-Bénite - requalification et sécurisation rue Voltaire ; Saint Cyr au Mont d'Or - réfection chemin de Champlong entre route de Saint Romain et Lyon 9^{ème} ; Saint Germain au Mont d'Or - sécurisation avenue de la paix ; Solaize - sécurisation rue du Mourins.

Offrir une mobilité pour tous

Agglomération - petits aménagements de voirie pour le Sytral.

3-2 Maîtriser l'étalement urbain, valoriser les espaces naturels et agricoles

Agglomération - veille foncière sur sites stratégiques : prisons ; Bron - veille foncière : site Gendarmerie ; Francheville - étude de composition urbaine et veille foncière du site UCEAR ; Rillieux la Pape - veille foncière : quartier militaire Osterode ; Rillieux la Pape - veille foncière : terrain des Épinglettes ; Saint-Priest - veille foncière quartier Chaval ; Charbonnières les Bains - avant projet d'urbanisme site de la Combe ; Décines Charpieu - Anneau bleu : canal de Jonage-cr  ation passerelle de D  cines ; D  cines Charpieu - Grand Parc : r  alisation du centre de p  dagogie Eau et Nature des Allivoz ; D  cines Charpieu - Grand Parc : restauration hydraulique et   cologique des sites de la Foresti  re ; D  cines Charpieu - Grand Parc : restauration hydraulique et   cologique du site de Cloizu ; D  cines Charpieu - Grand Parc : valorisation du site du Fontanil, sensibilisation    l'eau et    l'environnement ; D  cines Charpieu/Meyzieu - Anneau bleu : am  nagement du canal de Jonage ; D  cines Charpieu/Meyzieu - Grand Large-canal de Jonage : restructuration des activit  s nautiques ; Grigny - acc  s et am  nagement sites berges du Rh  ne ; Lyon 7  me - boites belv  d  re berges du Rh  ne ; Lyon 7  me - espace Sergent Blandan ; Vaulx en Velin - Carr   de Soie : berges du canal en lien avec Anneau bleu ; Vaulx en Velin - Carr   de Soie parc environnemental ; Vaulx en Velin - Carr   de Soie sud coul  e verte, promenade jardin ; Villeurbanne/Vaulx en Velin/D  cines Charpieu/Meyzieu/Jonage - am  nagement des berges du canal de Miribel ; Caluire et Cuire - rives de Sa  ne - club aviron, port fluvial, quais hauts ; Collonges au Mont d'Or - rives de Sa  ne ; Lyon 1er - rives de Sa  ne ; Lyon 2  me - rives de Sa  ne ; Lyon 4  me - rives de Sa  ne ; Lyon 5  me - rives de Sa  ne ; Lyon 9  me - rives de Sa  ne ; Rochetaill  e sur Sa  ne - rives de Sa  ne-chemin de la plage ; Fontaines sur Sa  ne - rives de Sa  ne ; Fleurieu sur Sa  ne - rives de Sa  ne ; Curis au Mont d'Or - rives de Sa  ne ; Albigny sur Sa  ne - rives de Sa  ne ; Couzon au Mont d'Or - rives de Sa  ne ; Saint Romain au Mont d'Or - rives de Sa  ne ; Saint Germain au Mont d'Or - rives de Sa  ne ; Genay : rives de Sa  ne ; Neuville sur Sa  ne - rives de Sa  ne ; Neuville sur Sa  ne/Genay/Montanay - vallon des Torri  res.

3-3 G  rer de fa  on durable les d  chets et la propret   des espaces communautaires

Agglom  ration - achat de poids lourds et mat  riels techniques ; Agglom  ration - gros entretien de l'usine d'incin  ration et des centres d'enfouissement technique ; Caluire et Cuire - d  chetterie ; Lyon 3  me - d  chetterie ; Lyon 8  me - d  chetterie ; Meyzieu/Jonage - d  chetterie ; Mions/Corbas - d  chetterie ; Ouest Lyonnais - d  chetterie de l'Ouest Lyonnais ; Rillieux la Pape - extension d  chetterie ; V  nissieux - r  habilitation d  chetterie ; Villeurbanne - extension d  chetterie ; Villeurbanne - aire de d  potage    la Feyssine.

3-4 G  rer le cycle urbain de l'eau sur le long terme

Pr  server les milieux aquatiques

Givors - contrat de rivi  re du Gier ; Oullins/Francheville/La Mulati  re - traitement de l'Yzeron (Sagyr  ) ; Saint Genis Laval - contrat de rivi  re la Mouche ; Vernaison - lutte contre les inondations du ruisseau de La F  e des Eaux.

Lutter contre les pollutions de toute nature

Agglom  ration - branchements et travaux pour tiers ; Agglom  ration - cr  ation d'un syst  me de tampon    l'entr  e de l'usine d'  puration    Pierre B  nite ; Agglom  ration - entretien r  seau d'assainissement ; Agglom  ration - entretien des stations d'  puration ; Agglom  ration - mat  riel technique ; Agglom  ration - r  novation des branchements    l'  gout dans les zones    risques g  ologiques ; Bron - renouvellement r  seau rue des gen  ts ; Bron - renouvellement r  seau rue Verdier et de l'Humanit   ; Bron - restructuration r  seau quartier du Rafour ; Caluire et Cuire - assainissement du quartier du Vernay avec construction d'un r  seau et d'une station de rel  vement quai Cl  menceau ; Caluire et Cuire - assainissement avenue Jean Monnet et rue Pasteur ; Charly - construction r  seau chemin des Fanteaux ; Corbas -   missaire Plateau Sud Est ; Dardilly - extension r  seau chemin du Pelosset ; D  cines Charpieu - d  placement de la station de la Berthaudi  re ; Fontaines sur Sa  ne - modernisation de la STEP ; Francheville/La Mulati  re/Oullins/Sainte Foy l  s Lyon - restructuration collecteur de l'Yzeron ; Genay - La B  cati  re assainissement pour parc des sports ; Genay - restructuration du r  seau d'assainissement rue de la Roue ; Genay - station   puration ZI ; Givors - cr  ation r  seau route de Rive de Gier ; Givors - mise en place de l'assainissement collectif pour extension urbaine de Givors aux Biesses ; Grigny - renforcement du r  seau s  paratif en lien avec station   puration de Givors et voiries dans lotissements ; La Tour de Salvagny - renforcement du r  seau aval du refoulement de la commune ; Limonest - restructuration des rel  vements ; Limonest - restructuration du syst  me d'assainissement ; Lyon 3  me - r  seau assainissement avenue de Saxe ; Lyon 3  me - r  seau assainissement rue Fran  ois Villon ; Lyon 4  me - r  seau assainissement rue Niepce ; Lyon 7  me - r  novation de la station de rel  vement de Gerland ; Lyon 9  me - bassins de dessalement secteur   glantines ; Meyzieu - modernisation de la STEP et d  placement de l'ouvrage de rejet    l'aval du lac du Grand Large ; Meyzieu - remplacement station assainissement quartier des garennes ; Meyzieu - restructuration du r  seau d'assainissement ; Mions - assainissement du quartier des Brosses ; Montanay - assainissement rue du Vieux Ch  teau (accompagnement programme logements) ; Neuville sur Sa  ne - r  habilitation r  seaux d'assainissement ; Neuville sur Sa  ne/Fleurieu sur Sa  ne - station d'  puration ; Oullins - r  seau assainissement avenue du bois ; Saint Germain au Mont d'Or - modernisation de la station d'  puration ; Saint Priest - gestion des eaux us  es ZI du Lyonnais ; Sainte Foy l  s Lyon - r  seau assainissement avenue de Limburg ; Tassin la Demi Lune - r  seau assainissement rues de la Victoire et Jeanne d'Arc ; Vaulx en Velin - am  nagement pour d  polluer La Rize ; V  nissieux - assainissement du quartier du Charr  ard ; Villeurbanne - r  seau assainissement rue Damidot ; Villeurbanne - r  seau assainissement rue Marguerite ; Villeurbanne - exutoire station d'  puration la Feyssine ; Villeurbanne - r  fection assainissement cours Tolsto  .

Garantir l'alimentation en eau potable de la population du Grand Lyon

Agglom  ration - entretien r  seau eau potable ; Agglom  ration - s  curit   ressource et adduction ; Agglom  ration - usine de production : traitement    la source pour une meilleure d  sinfection ; Bron - s  curisation de la boucle Bron sup  rieur (Eau potable) ;

Cailloux sur Fontaines - Tilleul route du Grand Guillermet Fonderie ; Collonges au Mont d'Or/Saint Romain au Mont d'Or - interconnexion des réseaux d'eau potable ; Curis au Mont d'Or - développement du captage de Charnaise et liaison avec le réservoir du Tremblay ; Décines Charpieu - captage de Rubina : traitement des solvants chlorés ; Feyzin - réseau eau potable rue Lumière ; Givors - réseau eau potable secteur les Cornets ; Grigny - réseau eau potable cité Logirel rue Pasteur ; Limonest - réseau eau potable secteur bois d'Ars-Glande ; Lyon 3^{ème} - cuve eau potable du Vinatier ; Lyon 3^{ème} - réseau eau potable rue André Philip ; Lyon 3^o - réseau eau potable rue Louis Cézard ; Lyon 9^{ème} - réseau eau potable quai Paul Sédaillan ; Marcy-l'Etoile - études pour raccordement au réseau d'eau de la Communauté urbaine ; Meyzieu - sécurisation du réseau de distribution ; Mions - renouvellement réseau eau potable fonte grise rue Debussy ; Montanay/Fleurieu sur Saône - liaison captage de Tourneyrand et réservoir de Champblanc ; Oullins - renouvellement réseau eau potable boulevard de l'Yzeron ; Rillieux la Pape - canal de Miribel - enlèvement des atterrissements ; Rillieux la Pape - renouvellement réseau eau potable chemin des Bruyères ; Rillieux la Pape - station de pompage Velette 2 : renforcement groupe de pompes ; Saint Didier au Mont d'Or - renouvellement réseau eau potable fonte grise avenue Jean Jaurès ; Saint Didier au Mont d'Or - station de pompage des Ardelets ; Saint Didier au Mont d'Or/Saint Cyr au Mont d'Or/Limonest - sécurisation de l'alimentation par liaison entre les réservoirs du Mont Thou, du Paillet, de Létra ; Saint Genis Laval - station de pompage de Darcieux ; Saint Priest - captage des 4 chênes ; Saint Priest - renouvellement réseau eau potable fonte grise rue des Pives ; Saint Priest - renouvellement réseau eau potable fonte grise rue des Saules ; Sainte Foy lès Lyon - renforcement de l'alimentation des réservoirs ; Vénissieux - renouvellement réseau eau potable rue Jacques Duclos ; Vénissieux/Corbas/Feyzin - interconnexion des réseaux ; Villeurbanne - renouvellement réseau eau potable rue du Marias.

Maitriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines

Agglomération - galeries drainantes ; Agglomération - traitement des eaux pluviales ; Agglomération - réaménagement des bassins d'eaux pluviales de l'Est Lyonnais ; Albigny sur Saône - collecteur eaux pluviales rue Pasteur ; Caluire et Cuire : renforcement réseau avant mise en service ligne TC C1 ; Charly - études de ruissellement et bassins de rétention chemin de Fanteaux et rue JB Frenet ; Chassieu - boulevard du Raquin à raccorder au réseau rue des Acacias ; Corbas - collecteur eaux pluviales et eaux usées : mise en séparatif du centre ville et suppression des rejets unitaires dans le bassin de Grange Blanche (Saint Symphorien d'Ozon) ; Curis au Mont d'Or - achèvement mise en valeur et sécurisation ruisseau de Thou ; Dardilly - réseau séparatif chemin Moulin Carron ; Dardilly - traitement eaux de ruissellement quartier de la Beffe Montcourant ; Décines Charpieu - modification des réseaux humides secteur Grand Montout ; Feyzin/Corbas/Solaize - maîtrise du ruissellement agricole ; Fleurieu sur Saône - lutte contre le ruissellement agricole, rue du Buisson en lien avec les travaux de voirie ; Genay - maîtrise ruissellement agricole secteur Ly/Saint André/Mignotières ; Givors - études et travaux urgents du ruissellement agricole ; Lyon 7^{ème} - centre d'infectiologie : déviation de réseaux ; Meyzieu - création bassin rétention pour protéger quartier du Villardier des inondations par ruissellement agricole ; Mions - étude hydraulique pour problèmes de ruissellements notamment agricoles ; Mions - extension bassin de rétention eaux pluviales des Corbèges ; Mions - gestion des eaux pluviales secteur de la Libération ; Mions - renforcement du réseau d'eaux pluviales quartier des Tilleuls ; Montanay - secteur les Torrières ; Neuville sur Saône - gestion des eaux pluviales dans l'aménagement du contournement au lieu-dit La Tête Noire ; Rillieux la Pape - ruisseau du Ravin : lutte contre les crues ; Saint Cyr au Mont d'Or - voirie et assainissement chemin de l'Indiennerie ; Saint Cyr au Mont d'Or - requalification rue du Moulin d'Arche : voirie et assainissement ; Saint Didier au Mont d'Or - chemin des Gorges : bassin, assainissement et voirie ; Saint Fons - traitement eaux pluviales quartier des Clochettes ; Saint Genis les Ollières - réseau eaux pluviales rue Marius Poncet ; Saint Priest - ZAC Berliet Renault Trucks : construction des réseaux et ouvrages de rétention-infiltration, requalification rue du Moulin d'Arche : voirie et assainissement ; Sainte Foy lès Lyon - réseau eaux pluviales avenue de Limburg ; Solaize - gestion ruissellements et stabilité des balmes secteurs Côte de Chanvre et Saint Annin.

3-5 Diminuer les consommations énergétiques

Agglomération - rénovation des chaudières et chaufferies.

3-6 Garantir un environnement sain et prévenir les risques

Agglomération - nouvelle Maison Rhodanienne Environnement ; Francheville-Grand Moulin de l'Yzeron (2ème tranche).

3-7 Assurer le bon fonctionnement des services

Entretien du patrimoine privé, entretien des bâtiments communautaires :

Lyon 3^{ème} - 18, rue du Lac locaux agence d'urbanisme ; Lyon 3^{ème} - CLIP fermeture voûte passage Turenne ; Lyon 3^{ème} - CLIP réaménagement pour la DV et la DP ; Lyon 3^{ème} - Hôtel de Communauté : aménagement ascenseurs et monte charge, aménagement de la salle du Conseil et de ses abords dont le déambulatoire, remplacement moquettes, rénovation CTA, rénovation étanchéité des terrasses, rénovation groupe électrogène, sols et dallages extérieurs, 217, rue Garibaldi locaux signalisation ; Saint Fons : réaménagement du site Léon Blum ; Vaulx en Velin - maison du projet Carré de Soie.

Aménagement dépôt d'agents d'entretien à Bron ; site service propreté eau et déchèterie à Grigny-Zac Chantelot ; aménagement dépôt subdivision nettoyage rue Duviard à Lyon 4^{ème} ; installation de la direction de l'eau route d'Yvours à Irigny.

Achat de pluviomètres, matériel technique et poids lourds voirie, achat véhicules légers, mobiliers matériels, station d'épuration à Fontaines sur Saône : biostyrs, etc.

Agglomération - cimetières communautaires.

Agglomération - réseau hydraulique de défense incendie.

Informatique - bureautique communicante et messagerie, refonte SI gestion finances achat, refonte SIG eau potable G'éau, refonte SIG voies et adresses Ariane, SI voirie de proximité (Chorus), fichier commun du logement social, système d'information "aides à la pierre", maintenance du système informatique.

Lyon 2^{ème} - Centre d'échanges Lyon Perrache GTC et 12 TB, murs végétalisés 2^{ème} tranche, remplacement des sols tous niveaux, remplacement façades vitrées, remplacement sols Place Carnot, rénovation de la vidéo surveillance, rénovation éclairage des parking, rénovation système de sécurité et d'alarme incendie, révision trentenaire sprinklers.

Lyon 6^{ème} - déménagement Voirie circulation du 79, cours Vitton à l'ERM à Vénissieux, extension site ERM pour la direction de la voirie Lyon 7^{ème} - aménagement rue de Surville ; Lyon 7^{ème} - rue Bollier ; Lyon 9^{ème} - construction d'un centre de viabilité hivernale avec dépôt BIN et voirie ; Lyon 9^{ème} - extension subdivision de la direction de l'eau - Lyon 9^{ème} - locaux direction de la voirie unité de pavage, transfert subdivision voirie vers Lyon 9^{ème} ; Pierre Bénite - direction propreté dépôt BIN et équipements annexes, réaménagement Direction de la voirie : VTPO ; Rillieux la Pape - base logistique et presse à balle pour stockage des déchets ; Villeurbanne - site Kruger ; Villeurbanne - direction de l'eau : ETEN ESX, NET 3.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.